




**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2010.1312**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20101216-13503- DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/10
Date de réception : vendredi 17 décembre 2010
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE CARBURANT EN VRAC, CARTES, SERVICES ET  
PRODUITS DIVERS 2011-2014 - SIGNATURE DU MARCHÉ**

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Jules SUSINI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Francis TAULAN, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

M. Yannick DECARA, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Liliane PIERRON

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -  
Etudes Juridiques et Marchés Publics  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 16/12/10

-----

**RAPPORTEUR** : M. Maurice CHAZEAU

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Robert FOUQUET

**Politique Publique** : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

**OBJET** : MARCHÉ DE FOURNITURE DE CARBURANT EN VRAC, CARTES, SERVICES ET PRODUITS DIVERS 2011-2014 - SIGNATURE DU MARCHÉ - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Le marché de fourniture de carburant arrive à échéance le 31 décembre 2010.  
Il convient de le relancer.

Un avis d'appel public à concurrence a donc été envoyé aux divers supports de presse officiels le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum annuels, passé en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des Marchés Publics, comportant 2 lots :

N ° Lot	Désignation	Montant annuel	
		Minimum	Maximum
1	Fourniture de carburants en vrac : - Super sans plomb 95 - Gazole	400.000 € HT	1.600.000 € HT
2	Fourniture de cartes pour l'acquisition de carburants, services et produits divers	10.000 € HT	40.000 € HT

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Le marché est conclu pour une période initiale allant de la notification du marché au 31 décembre 2011.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans sans qu'il puisse excéder le 31 décembre 2014.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Aucune option n'est prévue.

Conformément à la réglementation en vigueur, un avis d'appel public à la concurrence, répertorié sous le numéro 2010/54CG a été adressé le 1<sup>er</sup> octobre 2010 aux organes de presse qui l'ont respectivement publié :

- J.O.U.E..... paru le 06 octobre 2010
- B.O.A.M.P..... paru le 06 octobre 2010
- La Provence..... paru le 05 octobre 2010
- Le Courrier d'Aix..... paru le 09 octobre 2010

Cet avis a été inséré sur le site Internet de la ville et a fait l'objet d'un affichage à la Direction des Marchés Publics.

Cette consultation a également fait l'objet d'une dématérialisation : les candidats pouvaient retirer le dossier de consultation par voie électronique par le site de la ville ou celui d'Achatpublic.com.

Le dépôt électronique de l'offre était autorisé.

La date limite de remise des plis a été fixée au Lundi 15 novembre 2010 à 12h.

A cette date, la Direction des marchés publics de la Ville d'Aix en Provence a enregistré 5 plis (version papier uniquement).

Il convient de noter qu'une quinzaine de dossiers ont été retirés par voie dématérialisée.  
Pas de dépôt de plis par voie dématérialisée.

Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants :

	<b>LOT 1</b>	<b>LOT 2</b>
<b>Valeur technique</b>	-----	<b>60%</b>
<b>Prix des prestations</b>	<b>80%</b>	<b>40%</b>
<b>Délai de livraison</b>	<b>20%</b>	-----

Au cours de la séance du 02 décembre 2010, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont, au vu du rapport d'analyse, décidé de retenir comme offres économiquement les plus avantageuses celles présentées par :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Entreprises retenues</i>	<i>Prix</i>
1	Fourniture de carburants en vrac : - Super sans plomb 95 - Gazole	<b>Entreprise DYNEFF</b>	Prix unitaire : - <b>SP 95 : 133,621 € TTC / HI (1,33621 € TTC /litre)</b> - <b>Gazole : 110,309 € TTC / HI (1,10309 € TTC / Litre)</b>
2	Fourniture de cartes pour l'acquisition de carburants, services et produits divers	<b>Entreprise TOTAL</b>	Prix du DQE : <b>23 994,73 € HT</b>

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

**AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer les marchés et tous les documents s'y rapportant relatifs à la fourniture de carburant en vrac, cartes, services et produits divers pour 2011/2014 avec les sociétés et pour les montants ci-dessus indiqués.

**2010.1312 - MARCHÉ DE FOURNITURE DE CARBURANT EN VRAC, CARTES,  
SERVICES ET PRODUITS DIVERS 2011-2014 - SIGNATURE DU MARCHÉ**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 52</b>
<b>Présents</b>	<b>: 38</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 52</b>
<b>Pour</b>	<b>: 52</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**